

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPEAUX
En date du 05 décembre 2017 à 20 h 30
Convocation du 27 novembre 2017

Présents : Mme Claudine GIARD, M. Albert FONTAINE, M. Christian LEMASSON, M. Francis PETIT, Mme Sophie MARIE, M. Erick VATEL, M. Alan VUERINGS.

Absentes excusées : Mme Brigitte BERANGER, Mme Sylvie GAUCLERE, M. Jérôme DESFARGES.

Absent(s) : /

M. Christian LEMASSON est nommé secrétaire de séance.

RIFFSEEP

2017-12-05/049

Régime Indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Pour rappel cette indemnité, en remplacement de l'IAT, se scinde en deux :

1^{ère} IFSE (part fixe) valoriser les fonctions : plafond annuel fixé à 5 000.00 € ;

2^{ème} CIA (part variable) : l'entretien professionnel : plafond annuel fixé à 2 380.00 €.

Après avis favorable du Comité Technique en date du 16 octobre 2017.

Mme le Maire donne lecture du projet de délibération.

Après discussion, l'ensemble du Conseil Municipal émet un avis favorable.

RAPPORT CLECT

2017-12-05/050

Mme le Maire présente le rapport définitif pour l'année 2017 du CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Le rapport fait apparaître :

Attributions compensation définitives 2016 hors services commun	Contingent incendie mai 2017	Attributions compensation définitives 2017
60 797.00 €	- 9 792.00 €	51 005.00 €

Lecture du projet de délibération est faite.

Débat sur la compétence « Florale ».

Après discussion, les membres présents émettent un avis favorable.

ASSAINISSEMENT

2017-12-05/051

Admission en non-valeur : Mme le Maire présente une admission en non-valeur pour le budget assainissement pour un montant de 28.07 €.

Un mandat au compte 6541 sera établi à l'issue de cette décision.

Après discussion, le conseil Municipal émet un avis favorable.

Mme le Maire informe l'assemblée que les travaux de la 5^è tranche assainissement sont réalisés ; il convient désormais de monter un dossier de demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau pour que

les particuliers puissent obtenir une aide, par le biais de la Collectivité, au raccordement de leur habitation au réseau public.

Afin de monter ce dossier qui est très lourd, il est fortement conseillé par l'Agence de l'Eau, Nathalie Aubertin chargée d'opérations, de se faire assister par un Maître d'œuvre ou un assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Aujourd'hui courriel envoyé auprès de :

- STGS d'Avranches, M. Jean-Pierre PACILLY, responsable d'Agence : devis pour contrôle des branchements des particuliers de 3 087.60 € TTC ; ne peuvent pas être assistant à Maîtrise d'ouvrage mais se propose d'aider dans la complétude administrative.
- SCE, Mme Alexandra DUBREUIL : prestations pour contrôle des branchements des particuliers trop élevées, en sous-traitance avec A3SN : devis non reçu.

Plusieurs décisions doivent être prises :

2017-12-05/052

Lancer une consultation pour choisir un Maître d'œuvre ou assistant à Maîtrise d'ouvrage :

- de recevoir les différentes propositions ;
- de faire son choix accompagné de ses adjoints ;
- de signer les pièces afférentes au dossier.

Après discussion, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord.

2017-12-05/053

- De déposer une demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau pour les particuliers.

Après discussion, accord de l'assemblée.

2017-12/05/054

- D'accepter le devis de STGS pour le contrôle de raccordement des particuliers au réseau public qui s'élève à 3 087.60 €.

Après en avoir délibéré, accord des membres présents.

Il est demandé à quelle hauteur l'aide aux particuliers sera accordée et dans quelles conditions elle sera versée : le montant de l'aide est fixé selon un plafond, accordée si les travaux ne sont pas réalisés avant l'autorisation de branchement ; versée suite à l'attestation de conformité délivrée par l'Entreprise STGS.

2017-12-05/055

LA PAC : Prime de Raccordement à l'Assainissement : Mme le Maire informe qu'en date du 09 octobre 1992, la précédente Municipalité avait pris une délibération 2012-10-09/08 effective à compter du 1^{er} Novembre 2012 ; aujourd'hui... maintenons-nous cette décision et ses tarifs ? Après lecture de cette délibération de 2012 ; Après discussion, l'ensemble des membres présents décide de toujours la mettre en application.

2017-12-05/056

Dans le cadre de la Satèse, réunion avec Mme Fontaine Isabelle du Conseil Départemental pour le détail du rapport 2016 de notre station d'épuration. Plusieurs points à mettre au point dont la mise en place d'un règlement du service d'Assainissement.

Après avoir pris connaissance du projet du règlement, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée émet un avis favorable.

PARTICIPATION FRAIS FONCTIONNEMENT ECOLE

2017-12-05/057

Demande de Participation de 2 000.00 € pour les frais de fonctionnement 2016/2017 Ecole de Carolle ; trois enfants sont concernés : ANFRAY Antoine 600.00 €, DELDYCKE Capucine 400.00 € et PLAINE Alice 1 000.00 €.

2017-12-05/058

Demande de participation de 715.24 € pour les frais de fonctionnement de 2016/2017 Ecole de Sartilly Baie Bocage ; un enfant est concerné : LEMOUTON Maxime.

2017-12-05/059

Demande de participation de 2 633.40 € pour les frais de fonctionnement de 2017 Ecole Sainte Thérèse de Sartilly ; cinq enfants sont concernés : BESNIER Camille et Joffrey, DOUAT Jacky, ROPARS Emma, TEUTSCH Paul.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord sur la participation des frais de fonctionnement des écoles de Carolles, Sartilly Baie Bocage et Sainte Thérèse.

SUBVENTIONS 2018

Pour rappel : Arts Sous les Clochers : adhésion 2018, 300.00 € délibération 2017-09-19/038

2017-12-5/060

Mme le Maire propose les subventions suivantes pour 2018, à l'identique de 2017 :

- Anciens Combattants	130.00 €	- Assoc Foot Jullouville/Sartilly	95.00 €
- Assoc. Vivre et Vieillir	80.00 €	- Bibliothèque St Jean le Th.	100.00 €
- CAF-FSL (0.60 € x 354h)	212.40 €	- CAUE	30.00 €
- Croix rouge	80.00 €	- Sautrapec	80.00 €
- SNSM	310.00 €	- Union des Arts	150.00 €
- Fonds Aide Jeunes Difficultés	80.50 €	- Champö'thon	150.00 €
- Divers	1 902.10 €	(prévoir 2 concerts dans l'année 2018).	

Soit un total de 3 300.00 €

Aucune Subvention en faveur des « Fuites de Jazz » n'a été accordée en 2017.

Accord de l'Assemblée délibérante.

QUESTIONS DIVERSES

Désignation des représentants de la Commune de Champeaux au SMPGA (Syndicat Mixte de Production d'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin) :

2017-12-5/061

Mme le Maire donne lecture du projet de délibération concernant le transfert de compétence du SIAEP de Champeaux au 1^{er} janvier 2018 au SMPGA et le besoin de désigner deux représentants de la Commune de Champeaux au sein de ce Syndicat.

Pour rappel, délégués au sein du SIAEP de Champeaux :

Déléguée titulaire : Mme Claudine GIARD,

Délégué suppléant : M. Albert FONTAINE.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal désigne :

Délégué titulaire : M. Claudine GIARD,

Délégué suppléant : M. Albert FONTAINE.

Cœur de Bourg : Proposition bureau d'Etude, Mme le Maire souhaite une réunion interne.

Sénat compétence « eau/assainissement » : Mme le Maire donne lecture de la lettre du Sénat prévoyant la compétence « Eau/assainissement aux Communauté de Communes à partir du 1^{er} janvier 2020.

Modification temps travail Mme Abitbol : Lecture de la délibération du refus de la Collectivité de Marcey-Les-Grèves ; contact avec le Centre de Gestion de la Manche, le dossier de Mme Abitbol va être évoqué en Commission du Comité Technique du Centre de Gestion jeudi 07 décembre après-midi.

Champö'thon : remerciements pour versement de la subvention.

Manche Numérique : Fibre optique arrivée à Carolle : travaux aériens et souterrains. Livraison de 60 000 prises dans le département. Champeaux prévu fin 2018. Affaire à suivre. Débat sur les différents raccordements selon les secteurs.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PREVU LE MARDI 30 JANVIER 2018 à 19 h 00 .

Ne restant rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00.

Mme Claudine GIARD		Mme Sophie MARIE	
M. Albert FONTAINE		M. Erick VATEL	
M. Christian LEMASSON		Mme Sylvie GAUCLERE	Absente excusée
M. Francis PETIT		M. Alan VUERINGS	
Mme Brigitte BERANGER	Absente excusée	M. Jérôme DESFARGES	Absent excusé